



Considérer et intégrer les enjeux liés aux violences conjugales dans le parcours de réinsertion professionnelle

Jeudi 16 novembre 2023



Oratrices et Orateur

Marie-France BRUNDSEAUX

Delphine DESSART

Jean-Louis SIMOENS



**LE PÔLE DE RESSOURCES
SPÉCIALISÉES EN VIOLENCES
CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES**



**COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION**

Programme de la matinée

- 08h30 – Accueil
- 09h00 – Mot d'accueil (Marco ALIBONI, DG SPW IAS)
- 09h10 – Présentation des orateurs
- 09h15 – Quelques repères et concepts de base (Jean-Louis SIMOENS)
- 10H30 – Pause
- 10h40 – Expérience du CISP SOFFT (Marie-France BRUNDSEAUX & Delphine DESSART)
- 11h30 – Séance de questions/réponses
- 12h00 – Fin du webinaire

Pour contacter le SPW Intérieur et Action Sociale :

- Portail action sociale

<http://actionsociale.wallonie.be/>

- LinkedIn du SPW IAS

<https://www.linkedin.com/company/spw-interieur-et-action-sociale/>

Partie 1: Quelques repères et Concepts de base

- Violences conjugales / violences de genre
- Convention d'Istanbul
- Repères et concepts de base

La convention d'Istanbul

- <http://www.assembly.coe.int/Lif eRay/EGA/WomenFFViolence/2019/2019-HandbookIstanbulConvention-FR.pdf>



En quelques mots

Instrument **le plus ambitieux** destiné à prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en tant que violation des droits humains.

Instrument **juridiquement contraignant** (ratifiée par la Belgique le 14 mars 2016, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016).

Instrument bénéficiant d'un **soutien important** (autorités, parlements, ONG, médias, monde académique, etc.).

Instrument élaboré autour de l'approche dite des 4 P (prévention, protection, poursuites et politiques intégrées → **reposant sur 4 piliers**).

Les 4 piliers de la Convention d'Istanbul

PRÉVENTION

Si un pays a ratifié la Convention d'Istanbul,
il devra prendre les mesures suivantes :



FORMATION DES
PROFESSIONNEL-LE-S



PARTICIPATION DES MÉDIAS
ET DU SECTEUR PRIVÉ



ENGAGEMENT DES
HOMMES ET DES GARÇONS



CAMPAGNES DE
SENSIBILISATION



PROGRAMMES DE
RÉHABILITATION
POUR LES AUTEUR-E-S



ÉDUCATION À LA NON-VIOLENCE
ET À L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES



PROMOTION DE
L'AUTONOMISATION
DES FEMMES

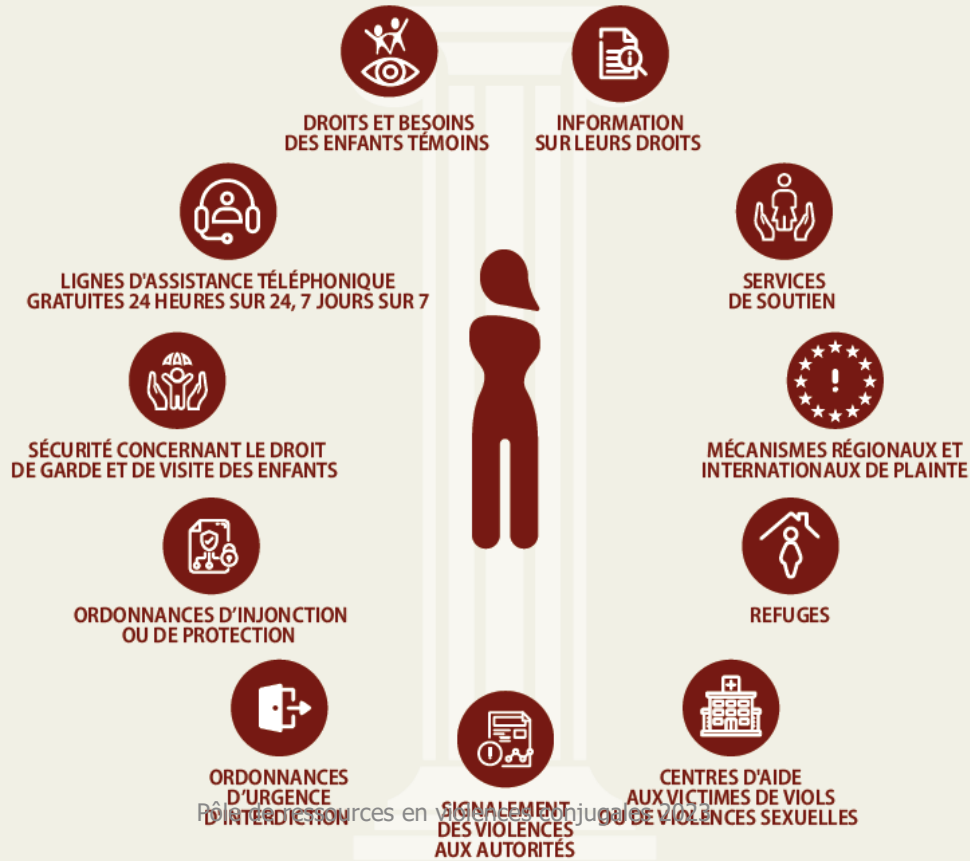


REMISE EN CAUSE
DES STÉRÉOTYPES
DE GENRE



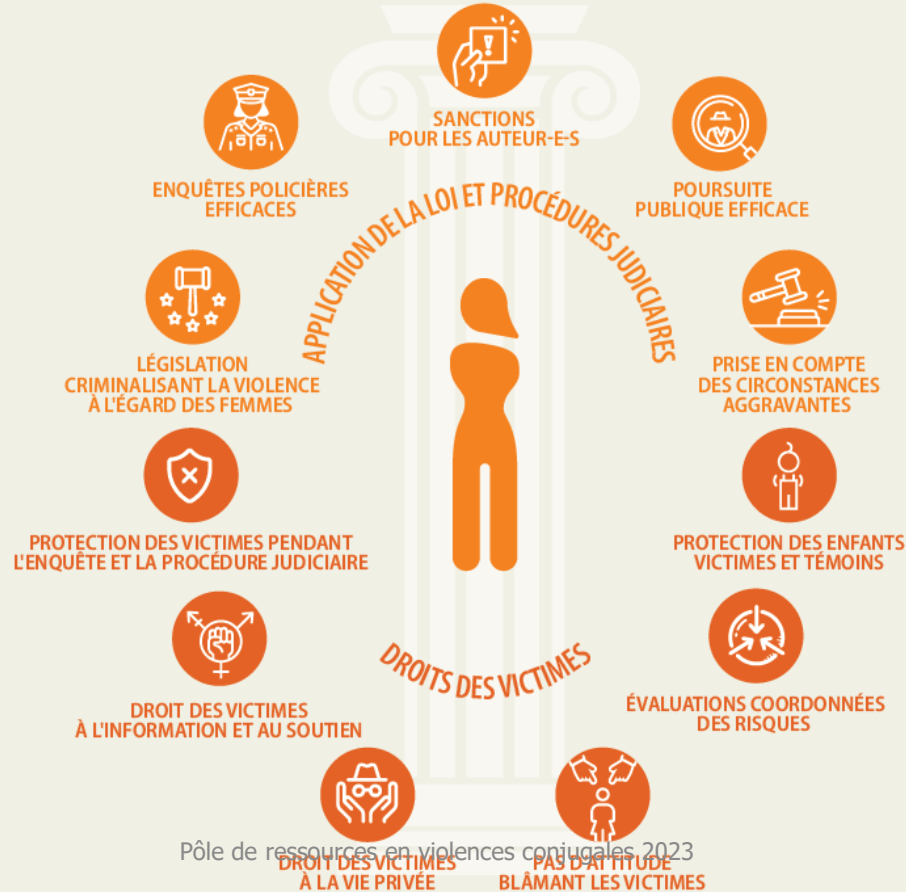
PROTECTION

La sécurité et les besoins des victimes et des témoins doivent être au cœur de toutes les mesures de protection adoptées par un pays. Leurs droits comprennent :



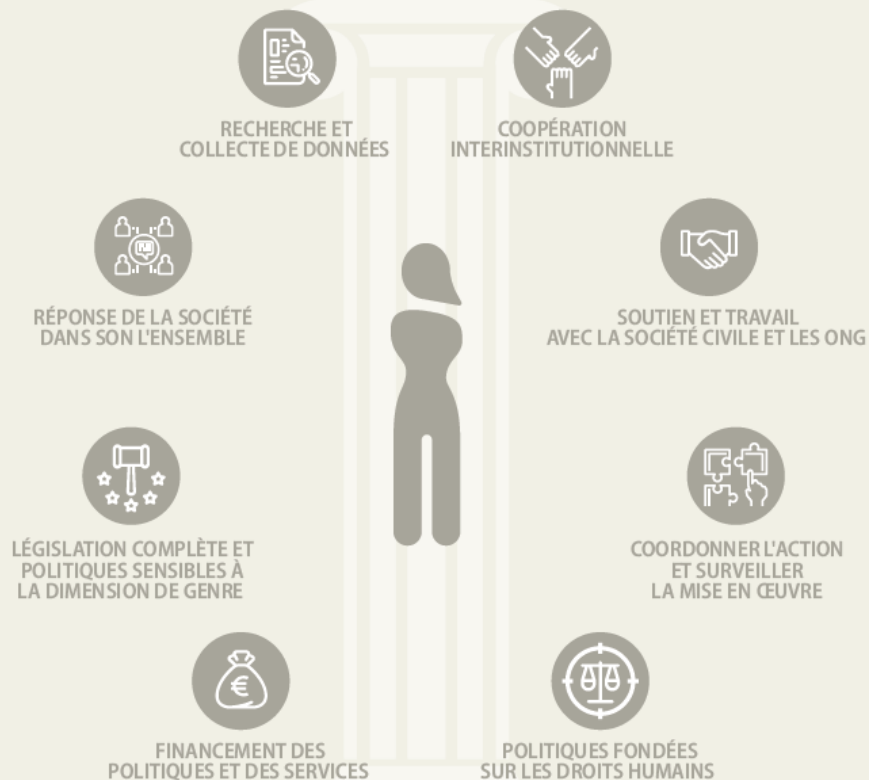
POURSUITES

Si un pays a ratifié la Convention d'Istanbul,
il devra assurer :



POLITIQUES COORDONNÉES

Si un pays a ratifié la Convention d'Istanbul,
il devra prendre les mesures suivantes :



Pôle de ressources en violences conjugales 2023

Les notions de sexe et de genre



Le sexe n'est pas le genre!

VIOLENCES CONJUGALES - DÉFINITION

*Définition commune des violences conjugales adoptée le
mercredi 8 février 2006 par les ministres fédéraux,
communautaires et régionaux de Belgique.*

- Ⓢ Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l'autre.
- Ⓢ Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socioprofessionnelle.
- Ⓢ Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale.

VIOLENCES CONJUGALES - DÉFINITION

- ④ Il apparaît que dans la grande majorité, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes.
- ④ Les violences dans les relations intimes sont la manifestation, dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société.
- ④ Cette définition vise les couples, mariés ou non, hétérosexuels ou homosexuels, qu'ils cohabitent ou non.

**LA VIOLENCE CONJUGALE
NE SE REDUIT PAS A UN
ACTE VIOLENT**

**C'EST UN PROCESSUS
RELATIONNEL COMPLEXE**

VIOLENCES conjugales vs CONFLITS de couples

- POUVOIR sur l'autre
 - Intention cachée de contrôle
 - Persistance (processus cyclique, relationnel)
 - Impact destructeur, effet de peur
- POUVOIR sur la situation
 - Intention transparente de convaincre
 - Circonscriit (thématique)
 - Liberté de réaction et de négociation

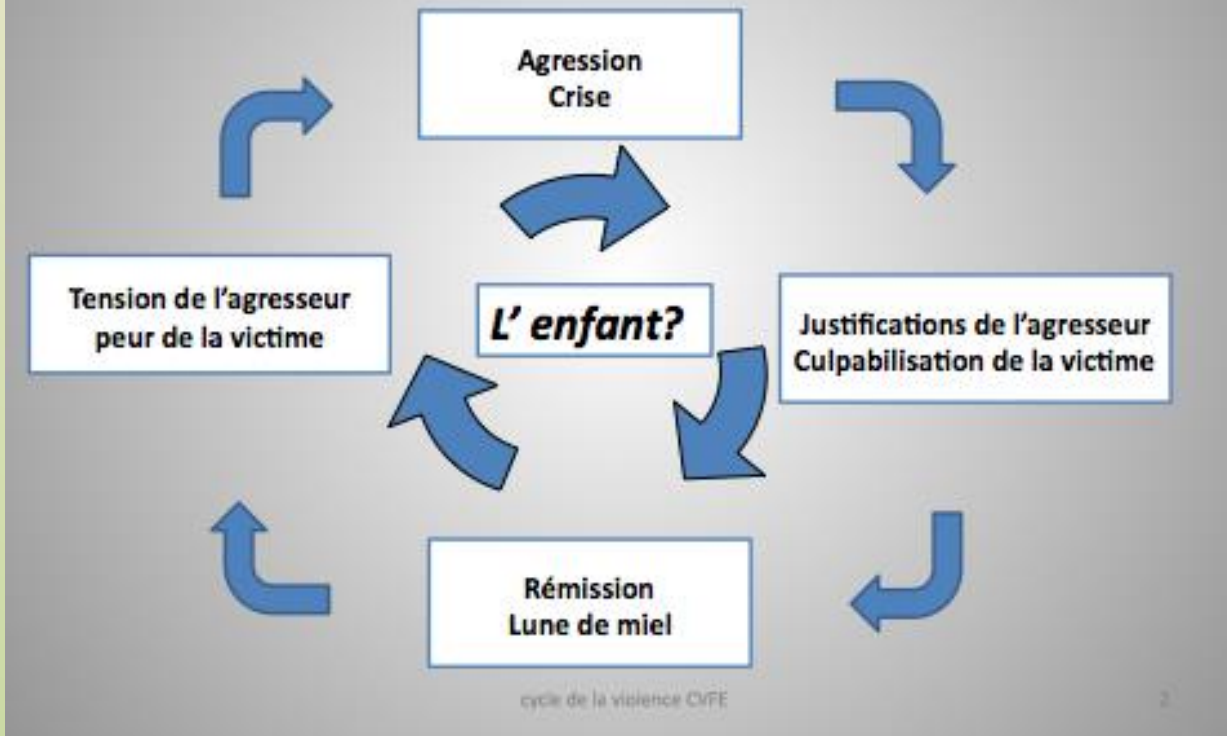
LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES

- **Contrôle excessif** : vol d'objets, d'argent, contrôle financier, isolement social : surveiller tous les contacts, priver de contacts, disqualifier le réseau primaire, etc.
- **Utilisation des enfants** : disqualifications parentales, prise en otage, violences physiques ou verbales sur 1 enfant devant l'autre parent.
- **Violence sur les objets et animaux** : lancer, briser ses objets ou ceux des autres, vandalisme dirigé ou non-dirigé, etc.
- **Violence psychologique et verbale** : commentaires injurieux et blessants, pouvant attaquer la compétence, le professionnalisme et porter atteinte à l'intégrité psychique (harcèlement téléphonique, lettre), ton de la voix, intimidation, etc.

DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES

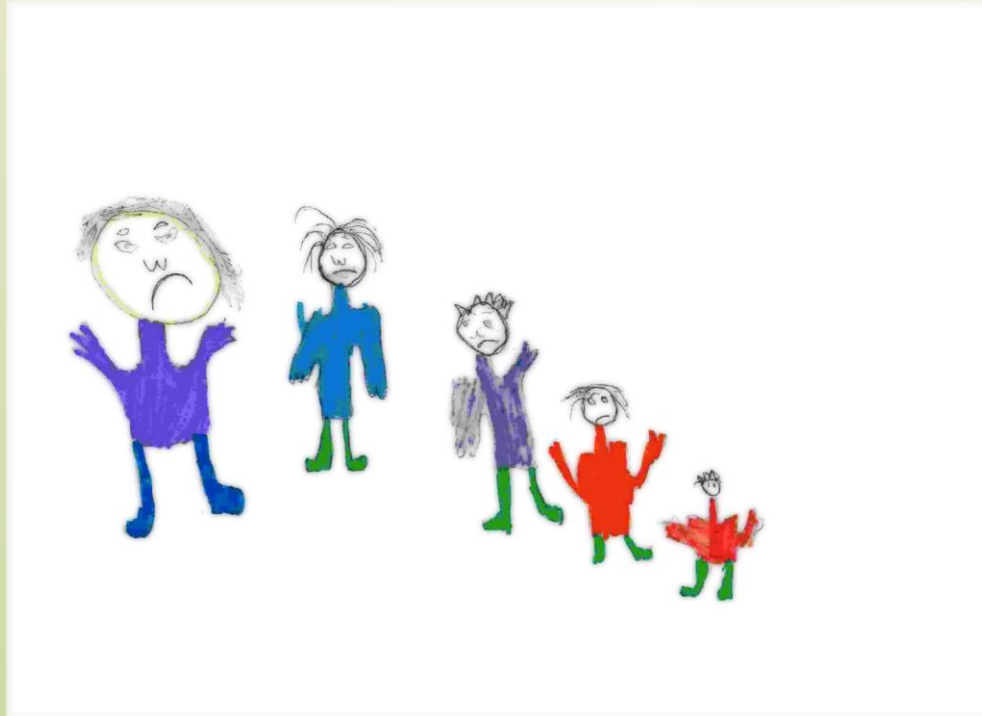
- **Violence physique** : coups, menaces, intimidation (ne respecte pas les distances, intrusif...), bousculades, prises d'otages, etc.
- **Violence sexuelle** : commentaires à connotation sexuelle visant à avilir l'autre, attouchements, harcèlement, agression à caractère sexuel, etc.
- **Suicide complété ou non complété, menaces de suicide** : lettre responsabilisant l'autre, certaines formes de conduite automobile, comportement à trop haut risque, etc.
- **Meurtre et tentative de meurtre, menace de mort** : Certaines formes de conduite automobile, étrangler, agression à l'arme blanche, « JUSTE POUR LUI FAIRE PEUR », etc.

Cycle de la violence



LA VIOLENCE CONJUGALE NE S'ARRÊTE PAS À LA CONJUGALITÉ...

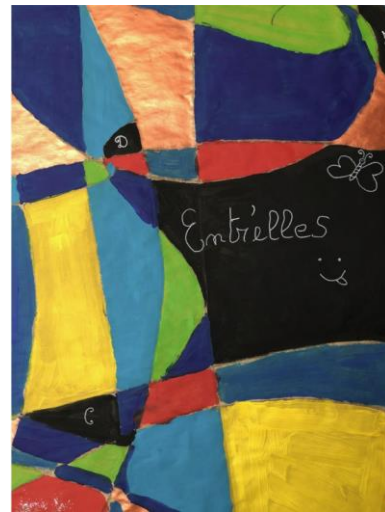
J-L Tournier



Partie 2: Expérience du CISP SOFFT

- Présentation du CISP SOFFT
- Les femmes victimes de VC et l'ISP
- Que met SOFFT en place ?
- Points d'attention pour les professionnels de l'ISP
- Conclusions

Prendre en considération les victimes de VC avérées ou potentielles dans un travail d'ISP : l'expérience de SOFFT



Service d'Orientation pour Femmes à la
recherche d'une formation ou d'un travail



COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION



SOFFT : le CISP du CVFE



Une collectif féministe

Durant les années 70, des militantes féministes mettent en lumière les violences conjugales subies par les femmes et créent des refuges pour accueillir les victimes. A Liège, c'est le CVFE qui ouvre son refuge en 1978.

Nos missions

☐ SOFFT vise **l'émancipation** des femmes par

- leur indépendance financière
- leur insertion socio-professionnelle

☐ SOFFT a pour mission de proposer des **programmes de formation** pour des **femmes** exposées à de multiples **inégalités et injustices** socio-économiques



Agréments

- ☐ Centre d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP)
- ☐ Plan Mobilisateur pour les Technologies (PMTIC)
- ☐ Appui aux Parcours Vers l'Emploi (APVE- Appel à projets 10 – Forem)
- ☐ Initiative Locale d'Intégration (ILI – Appel à projet)



Filières et Activités

❑ Plusieurs **filières de formation** en individuel et en collectif

- orientation professionnelle
- informatique
- FLE
- reprise de confiance en soi.

❑ **Café des femmes**



Notre public

Public hétérogène

- Femmes éloignées de l'emploi
- Qui ont parfois été victimes de violences ou qui le sont
- Contraintes ou non par les institutions d'insertion (Forem et CPAS)

Notre public

Toutes les filières (sauf le FLE) sont en non mixité pour :

- créer un **espace d'expression sécurisé** pour les femmes
- assurer une égalité dans la **répartition** de la parole
- aborder tous les sujets **librement**
- créer un sentiment **d'appartenance**



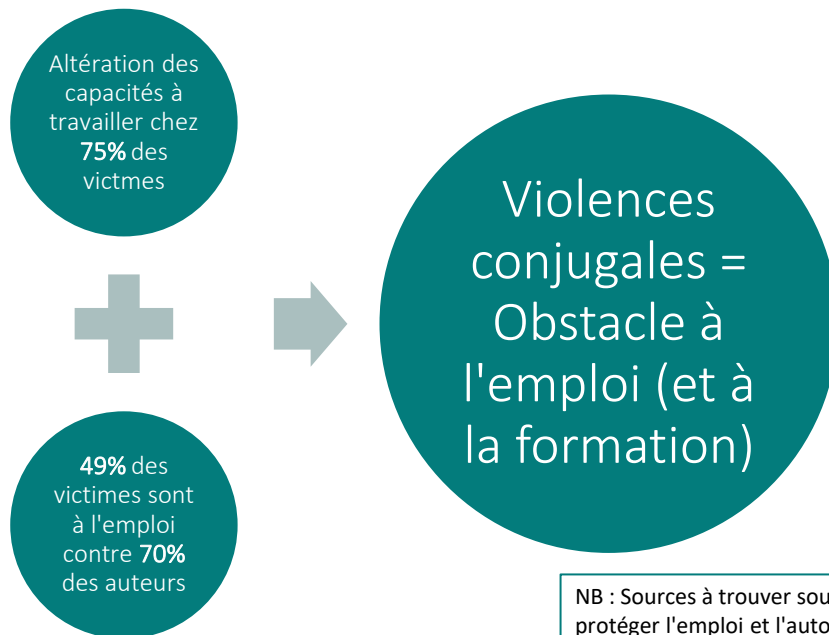
ISP et femmes victimes



COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION

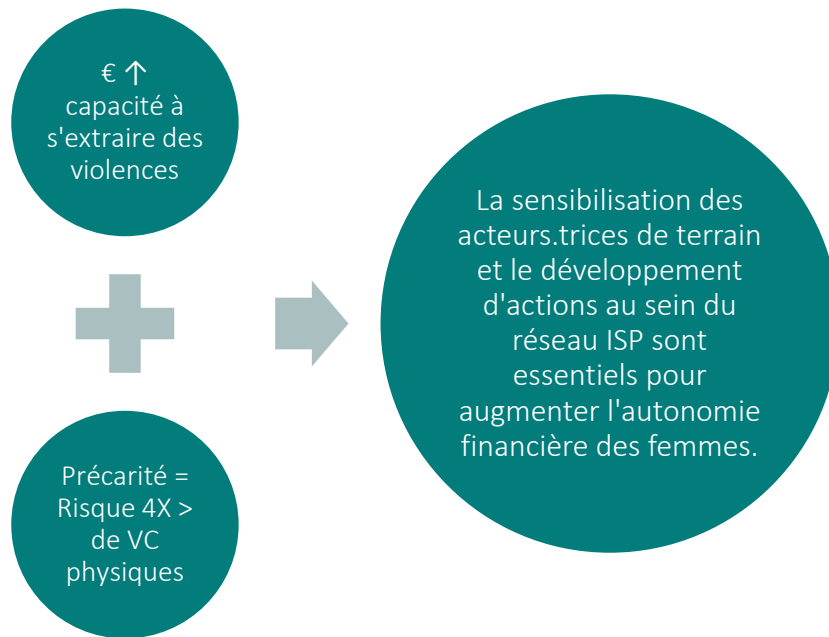


Violences conjugales et emploi/formation : des liens méconnus

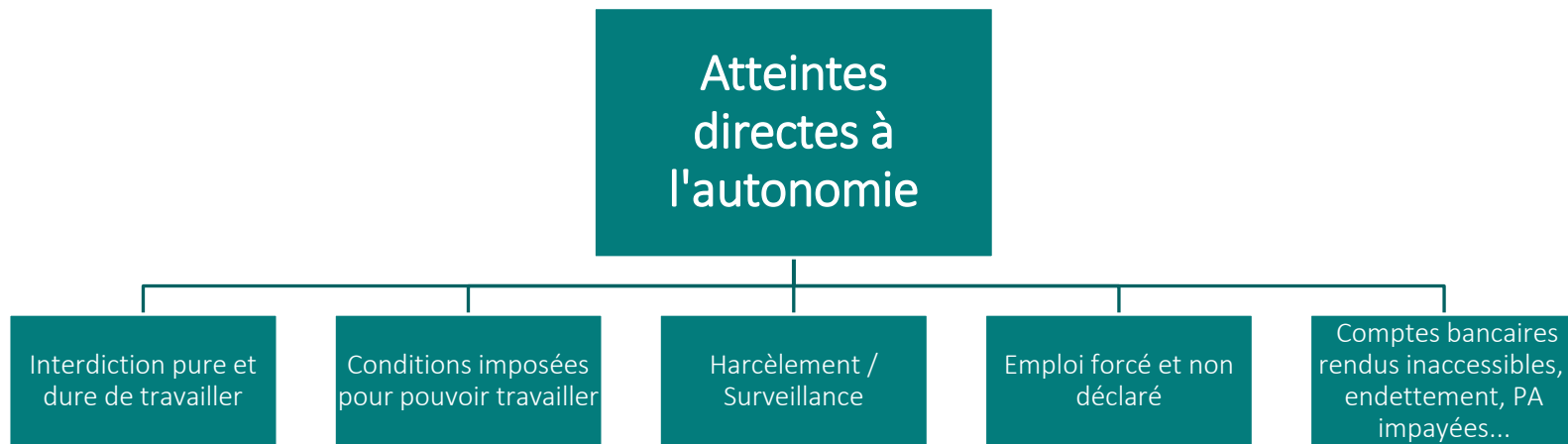


NB : Sources à trouver sous l'analyse "Comment protéger l'emploi et l'autonomie financière des femmes victimes de violences conjugales ?" de Roger Herla (www.cvfe.be)

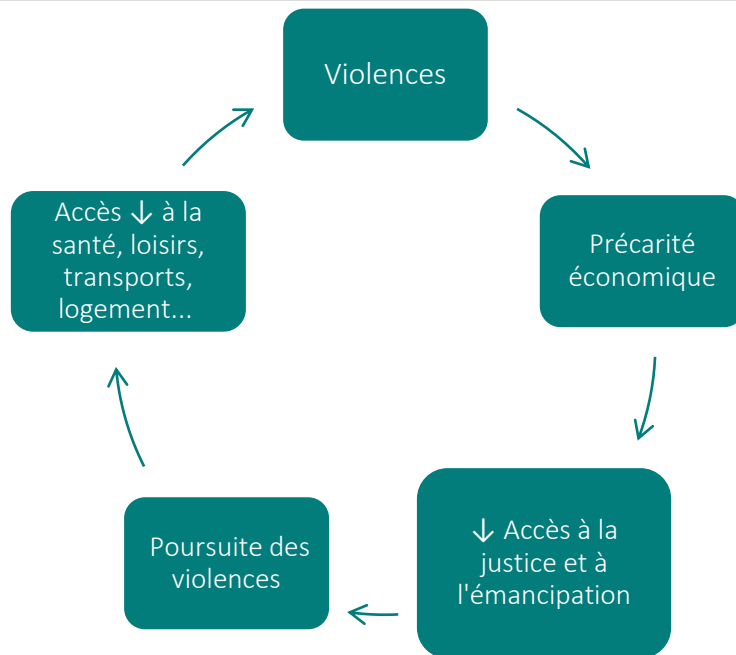
Violences conjugales et emploi/formation : des liens méconnus



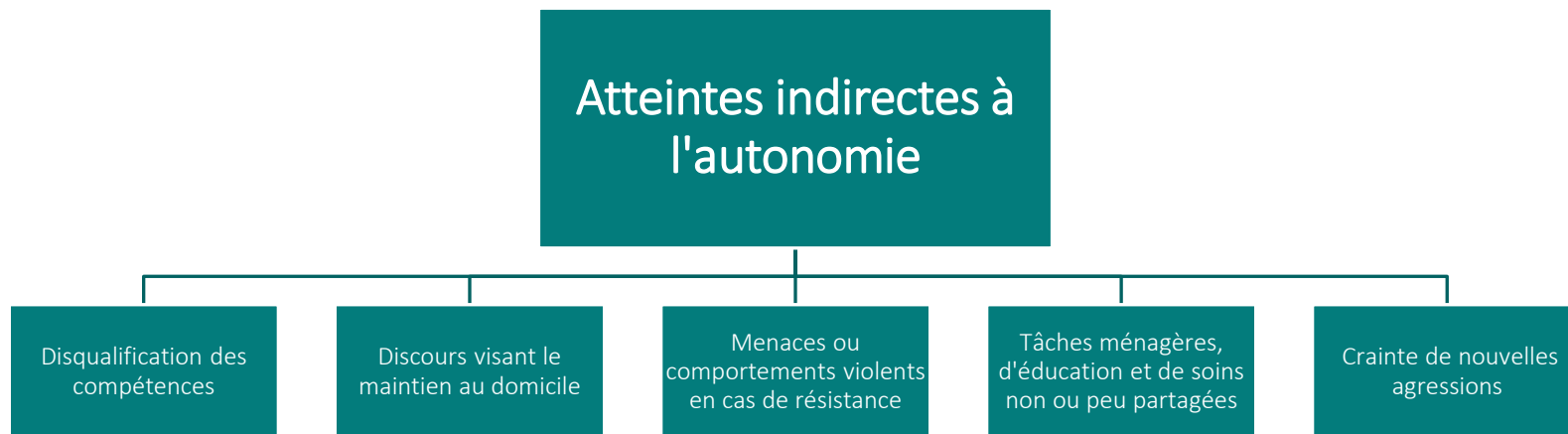
Au niveau financier : violence économique



Impacts de la violence : Au niveau financier



Conséquences économiques liées à des violences psychologiques



Au niveau de la santé physique et mentale

La victime (peut) porte(r)

Des enjeux et contraintes contradictoires → panique/anxiété ou sidération, surcharge mentale

Une perte de confiance en elle

Des troubles cognitifs
→ Mémoire
→ Concentration

Des craintes d'agression, que le couple ait rompu ou non

Une situation d'urgence qui rend le travail ni tenable, ni souhaitable

Des problèmes de santé physique



Rupture ≠ fin des violences

La parentalité

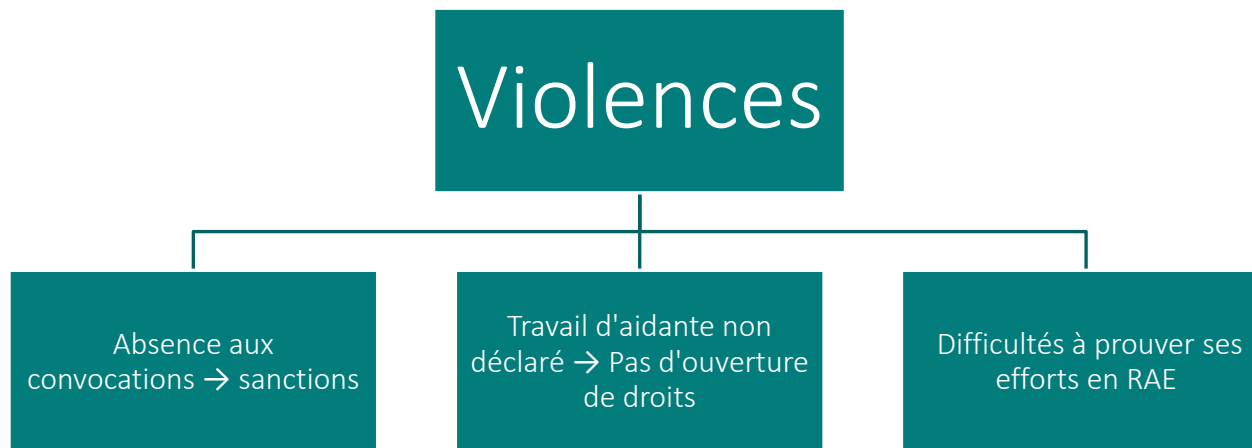
La parentalité de la victime induit

La responsabilité
de faire face aux
besoins
spécifiques de ses
enfants

La charge
principale de
l'éducation et du
soin aux enfants
sachant que le lien
doit souvent être
reconstruit

La garde des
enfants comme
outil de violences
post-séparation

Les droits sociaux



**Risque de
victimisation
secondaire**

Spécificités des vécus des femmes migrantes



Que propose SOFFT ?



1. Développer la confiance en soi et en l'autre

DEVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI ET EN L'AUTRE

Le fil conducteur de nos formations et de toutes nos activités, c'est la **reprise de confiance** en soi et en l'autre pour permettre aux femmes de **reprendre du pouvoir sur leur vie**

=> *empowerment*

DEVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI ET EN L'AUTRE

Au niveau pédagogique :

- sortir du cadre scolaire : rapports **non hiérarchisés**
- **renforcement positif** : souligner les progrès
- progression **pas à pas** pour favoriser les « petits » succès
- valoriser les **talents** (bourse d'échanges de savoirs) et compétences antérieures
- **méthodes actives et participatives** où chacune a sa place
- **bienveillance**

DEVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI ET EN L'AUTRE

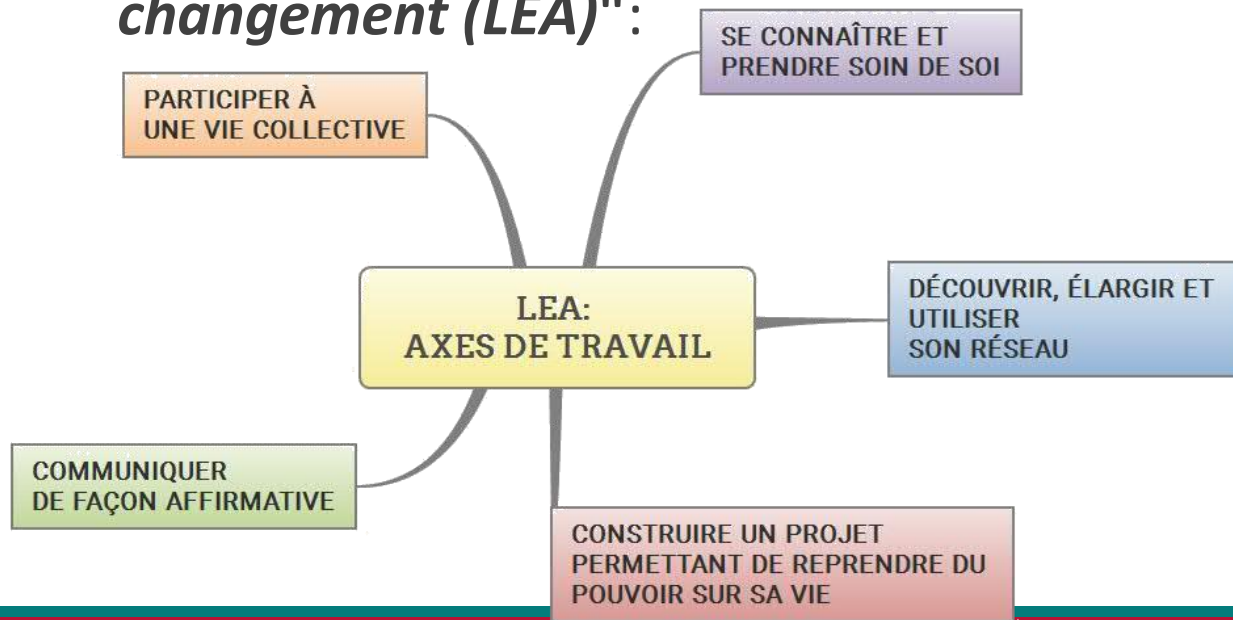
Au niveau méthodologique :

- Ateliers d'estime de soi
- Ateliers d'affirmation de soi
- Ateliers Bien-être
- Ateliers de communication / assertivité
- Activités de créativité
- Ateliers féministes de vie sociale et citoyenne
- Développer son réseau



DEVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI ET EN L'AUTRE

Focus sur la filière "*Reprendre confiance en soi et oser le changement (LEA)*":



Spécifiquement dans la filière LEA: Créativité



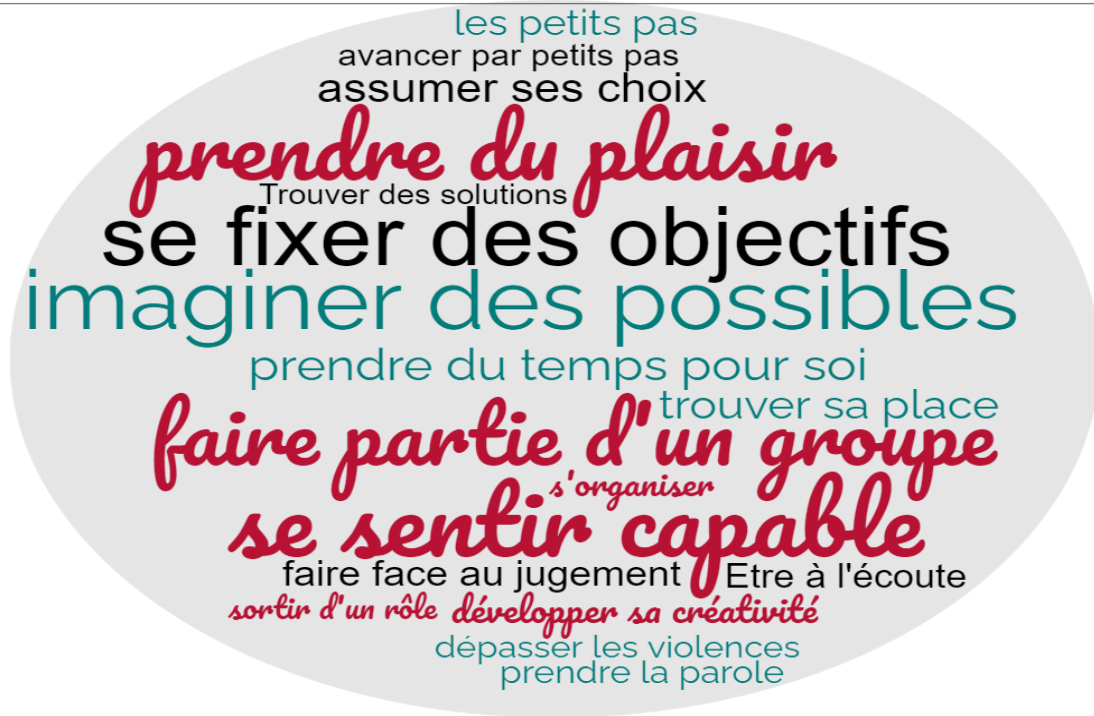
DEVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI ET EN L'AUTRE

Spécifiquement dans la filière LEA:

Mécanismes de la violence



Ce qu'elles en disent...





2. Sensibiliser

SENSIBILISER : Ancrage féministe

Approche féministe qui vise à :

- développer une **analyse sociopolitique**, qui prend en compte la responsabilité collective des violences
- penser la **reconstruction de la confiance en soi** en tenant compte de cette analyse

UN ANCRAGE FEMINISTE

Concrètement, on conscientise les participantes à cette analyse, notamment

- en tissant des liens entre les **différentes problématiques** rencontrées par chacune
- en mettant en lumière les **figures féminines invisibilisées** ou **oubliées**, les acquis et les victoires des différents mouvements de femmes
- en **incarnant les valeurs** qu'on prône
- en **déconstruisant les stéréotypes** de genre
- en sensibilisant aux **mécanismes de la violence** et au cycle de la violence
- en ouvrant le **champ des possibles**
- ...

Féminisme intersectionnel

Animation sur l'intersectionnalité féministe



Institut canadien de
recherches sur les femmes

POUR CERTAINES, ET DE PRIVILÈGE ET D'AVANTAGE POUR D'AUTRES.



3. Ecouter

ECOUTER

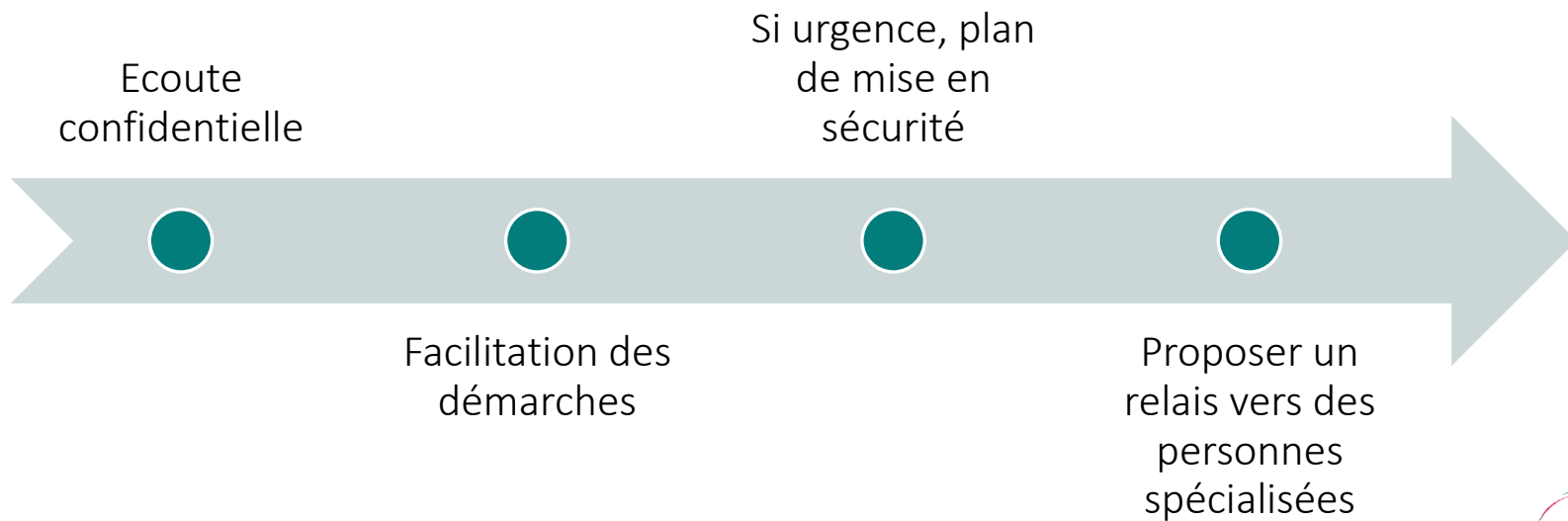
Mettre en place les **conditions** qui permettent à chacune de partager sa situation **SI** la participante le souhaite

- offrir un cadre sécurisant : confiance avec les formatrices et le groupe
- offrir une communication saine et bienveillante
- échanger avec les femmes
- offrir un suivi psychosocial individuel avec les formatrices
- offrir un suivi avec notre AS formée en victimologie et formée à l'écoute



4. Intervenir

INTERVENIR



INTERVENIR

Questions à se poser :

Intervenir jusqu'où ? Et jusque quand ?

- ✓ Intervenir jusqu'où dans et avec le groupe ?
- ✓ Jusqu'où en individuel ?
- ✓ Jusqu'où dans l'intervention avec les VC ?





5. RELAYER

RELAYER <https://www.ecouteviolencesconjugales.be/>



RELAYER

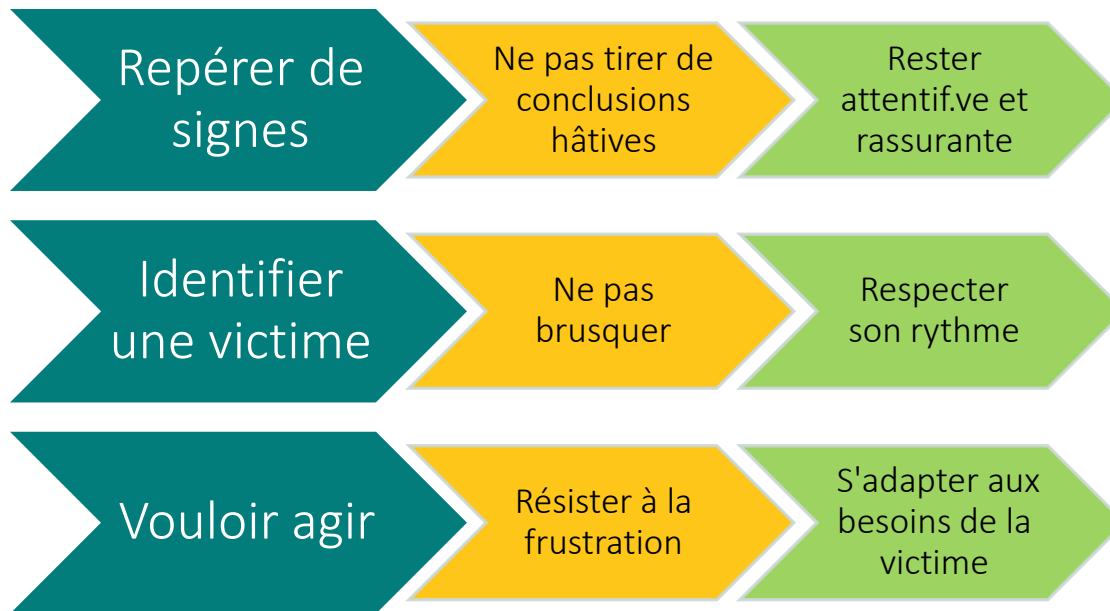


**Hors urgence,
freiner le réflexe
de relais vers la
police.**

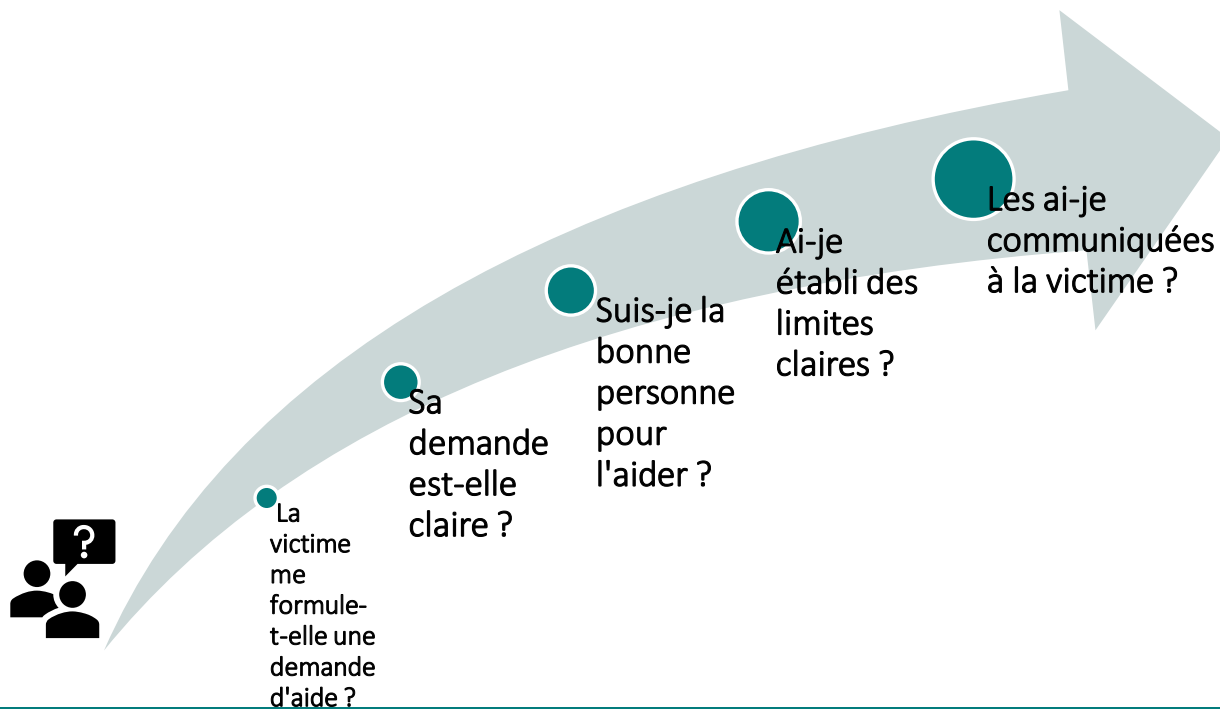
**Le dépôt de
plainte est un
outil, pas une fin
en soi !**

Points d'attention pour les professionnels de l'ISP

POSTURE PROFESSIONNELLE



POSTURE PROFESSIONNELLE

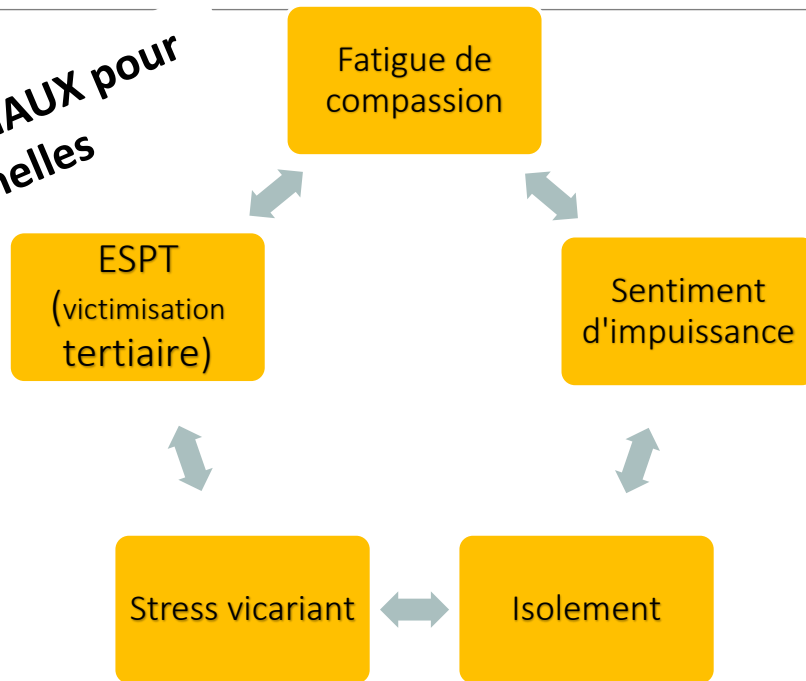


**Equilibre à trouver
pour ne pas
minimiser tout en
n'entrant pas dans
le syndrome du
sauveur**

**=> Laisser une réelle
autodétermination
à la personne**

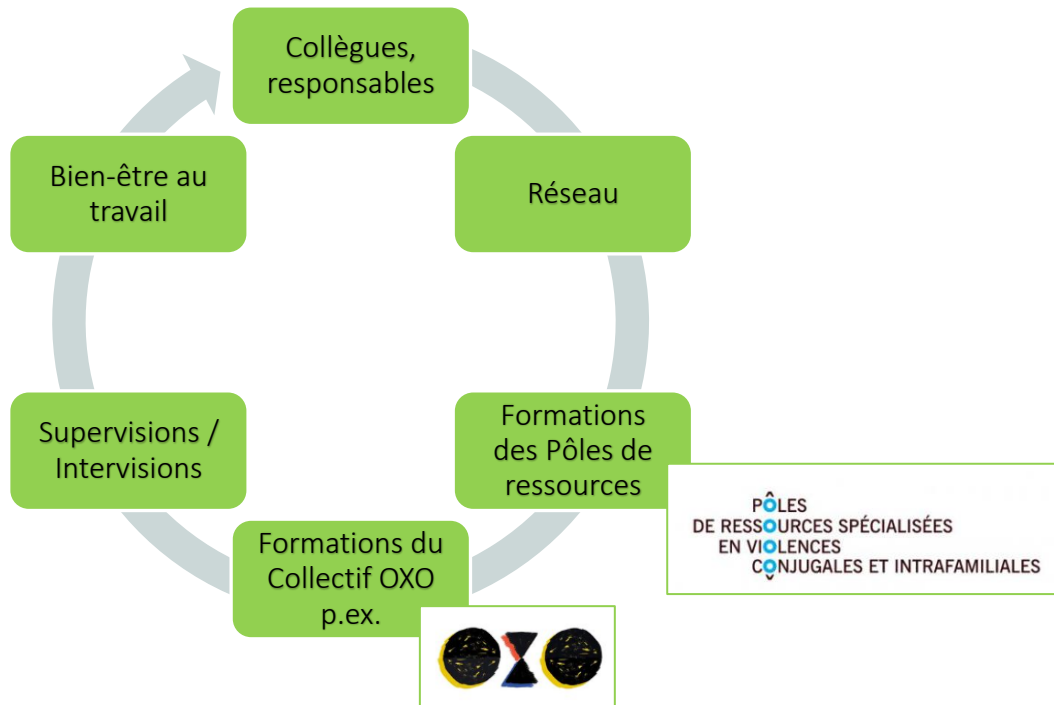
POINTS D'ATTENTION

**RISQUES PSYCHOSOCIAUX pour
les professionnelles**



POINTS D'ATTENTION

RESSOURCES



Conclusion : le paradoxe de l'ISP pour les femmes victimes de VC

Même si **l'emploi peut représenter un moyen d'autonomie financière**, nous avons donc vu que pour les victimes, en obtenir un et s'y maintenir est une gageure.

L'emploi n'est d'ailleurs **pas toujours tenable ni souhaitable**, surtout **en période de crise, d'urgence**.

Ainsi, aux USA, certaines politiques publiques « *envisagent l'emploi des victimes comme étant contraire à la reconstruction psychique des victimes* » (Source : Pauline Delage, "Le genre au travail").

Une victimisation n'en est pas une autre. **Laisser la place à une réelle autodétermination** (non suscitée par la crainte et le trauma) chez une victime qui a subi tant de contraintes est une solution équilibrée.

A ce titre, de nombreuses **améliorations systémiques** sont proposées dans l'analyse de Roger Herla : "Comment protéger l'emploi et l'autonomie financière des femmes victimes de V.C. ?" (CVFE).

Pour aller plus loin ...



Comment protéger l'emploi et l'autonomie financière des femmes victimes de violences conjugales ?

Dossier " Employabilité et capacités : Renforcer la liberté de choix des travailleuses précarisées "

Par René Begon

Les femmes ont toujours travaillé, mais leur travail a toujours été nié, contrecarré et dévalorisé...

[Lire la suite](#)

Dossier " Femmes, emploi, travail : Faire face aux inégalités de genre "

Par Roger Herla

Le Collectif a toujours écrit sur le travail. Non seulement parce qu'il s'agit d'une thématique...

[Lire la suite](#)

Empowerment des femmes et violence conjugale

Par René Begon - décembre 2012

Utilisée depuis les années 70 en Amérique du Nord, la notion d'empowerment a suscité une abondante...

[Lire la suite](#)

[HTTPS://WWW.CVFE.BE/PUBLICATIONS](https://www.cvfe.be/publications)



COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION



Contacts

- Concernant le webinaire
 - egalitedeschances@spw.wallonie.be
- Concernant l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences conjugales
 - jeanlouissimoens@cvfe.be
 - sofft@cvfe.be
 - <https://www.ecouteviolencesconjugales.be/>



Wallonie
service public
SPW

Merci pour votre attention